



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 22 Mars 2022

Procès-Verbal N° 549

Proposition Médaille District 2022

Vous souhaitez récompenser un membre bénévole de votre club qui œuvre depuis des années pour le football et que vous estimez méritant.

Vous pouvez lui proposer une récompense en lui permettant d'être honoré **de la médaille de DISTRICT.**

Pour cela, merci de compléter le formulaire ci-dessous et de le retourner au **Secrétariat du District pour le 15 MAI** délai de rigueur.

[Formulaire demande médaille District](#)

Election de la Délégation du District pour l'Assemblée Générale de la Laurafoot

APPEL A CANDIDATURE

L'élection de la délégation du District de l'Isère pour l'Assemblée Générale de la Ligue Auvergne Rhône Alpes a lieu chaque saison, elle aura lieu lors de l'Assemblée Générale du District de l'Isère du 24 juin 2022.

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert aux clubs **du 17 mars au 25 mai 2022, à minuit, cachet de la poste faisant foi.**

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : District de l'Isère de Football 2 bis rue Pierre de Coubertin 38360 Sassenage.

Rappels :

– tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2.1 des Statuts du District,

– conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue, l'Assemblée Générale du District doit élire 12 délégués appelés à représenter les clubs du District à l'Assemblée Générale de la Ligue,

- toute candidature doit être présentée de manière individuelle
- l'élection a lieu au scrutin pluri nominal majoritaire à deux tours.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser le formulaire ci-dessous prévu à cet effet :
[FORMULAIRE CANDIDATURE](#)

RAPPEL PROCEDURES DIVERSES SUR FOOTCLUBS

LE GUIDE D'UTILISATION POUR LES CLUBS EST EN LIGNE RUBRIQUE : DOCUMENTS - Documents et infos – Procédures Footclubs : La Vie des Clubs.

Vous y retrouverez les thématiques suivantes :

L'AFFILIATION

Informations relatives à l'affiliation

Comment obtenir et remplir un formulaire de demande d'affiliation ?

LE CHANGEMENT DE NOM

Comment faire une demande de changement de nom ?

L'INACTIVITE / LA REPRISE D'ACTIVITE PARTIELLE OU TOTALE

Comment faire une demande d'inactivité partielle ou totale ?

Comment faire une demande de reprise d'activité partielle ou totale ?

LA CESSATION DEFINITIVE D'ACTIVITE

Comment faire une demande de cessation définitive d'activité ?

LE CHANGEMENT DE TYPE

Comment faire une demande de changement de type ?

LA FUSION

Comment faire une demande de fusion-absorption ?

Comment faire une demande de fusion-crétation ?

Appel à candidatures Assemblée Générale

Assemblée Générale d'Été du District

Le District fait appel à candidatures pour les clubs intéressés par l'accueil de l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 24 juin en soirée.

La date butoir du dépôt de candidatures est fixée au **31 mars 2022**

Pour l'organisation, le Cahier des charges est à votre disposition, demandez le auprès du secrétariat.

Appel à candidatures Finales des Coupes de L'Isère

Les commissions sportive et féminines lancent un appel à candidature pour les clubs souhaitant accueillir les Finales de Coupes :

- **Le 11 juin 2022 : Finales Jeunes et Féminines** (jeunes)
- **Le 12 juin 2022 : Finales Seniors et Féminines** (seniors)

Les candidatures sont à adresser au District pour le **15 Avril** date butoir.

Cahier des charges à la demande, auprès du District.

TRESORERIE

FORFAIT GENERAL SENIORS

Amende 90 €

Du 19 et 20 mars 2022

VEZERONCE HUERT 3 D4
ST HILAIRE DE LA COTE 2 D5

FORFAIT JOURNEE

Amende 32 €

Du 19 mars 2022

VALLEE GRESSE 2 D1
PAYS ALLEVARD 2 U13D4
BOURG OISANS U13D4
DEUX ROCHERS 4 U13D4

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE

Amende 140 €

Du 20 mars 2022

VOIRON MOIRANS CIFEMA11

FORFAIT APRES TIRAGE COUPE

FOOTA8

Amende 32 €

Du 20 mars 2022

ST JOSEPH DE RIVIERE CIFEMA8

NON RETOUR DU DEFI JONGLAGE

Amende 25€

- **U13 D1 Poule B**

Journée 5

GPT ARTAS CHAR NORD DAUPHINE
ST MAURICE L'EXIL

- **U13 D2 Poule A**

Journée 5

GIERES
GRESIVAUDAN

- **U13 D2 Poule B**

Journée 5

ECHIROLLES 2

Journée 6

USVO 2
MISTRAL

- **U13 D2 Poule D**

Journée 3

ST MARCELLIN 2
RIVES

Journée 4

LA COTE ST ANDRE

- **U13 D2 Poule E**

Journée 5

VALLEE DU GUIERS 2
DOLOMIEU

- **U13 D2 Poule F**

Journée 5

TOUR ST CLAIR 2
CHARVIEU

Journée 6

CHARVIEU
REVENTIN 2

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 19 mars 2022

LA COTE ST ANDRE CIU17

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 7 au 12 mars 2022

MURETTE 2 U13D2
REVENTIN 2 U13D2
VEZERONCE HUERT 3 U13D4
JARRIE CHAMP SA8ENTD1
CHAMPAGNIER 2 SA8ENTD2
TOUVET TERRASSE SA8ENTD2
CHAMPAGNIER CISA8ENT
METROPOLITAINS CISA8ENT

NON SAISIE RESULTATS

FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 17 au 19 mars 2022

VOREPPE 2 U13D4
REVENTIN 3 U13D3
REVENTIN 4 U13D4
COTE ST ANDRE 2 U13D3
DEUX ROCHERS 2 SA8ENTD2
ASCOL 2 U13D4
ST QUENTIN FALLAVIER U13D4

TRESORERIE NON A JOUR AU 15 MARS 2022

Article 17 – Règlement financier

17-3 – Procédures et Sanctions :

a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se voient retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet **le 31 Mars 2022**

512948 JARRIE CHAMP (sous réserve d'encaissement)

535244 BEAUVOIR (sous réserve d'encaissement)

581674 MOIRANS (sous réserve d'encaissement)

582776 FC AGNIN (sous réserve d'encaissement)

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr